



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien à l'emploi durant la crise sanitaire

Question au Gouvernement n° 3326

Texte de la question

SOUTIEN À L'EMPLOI DURANT LA CRISE SANITAIRE

M. le président. La parole est à Mme Cécile Delpirou.

Mme Cécile Delpirou. Madame la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, la crise sanitaire se double maintenant d'une crise économique et sociale d'une ampleur inédite. Partout en France, des entreprises et leurs salariés en subissent durement les conséquences. Alors que des dizaines de milliers d'emplois sont menacés, le Gouvernement a apporté une réponse à la hauteur et a, jusqu'ici, préservé l'essentiel.

Cependant, nous devons rester vigilants, afin que la crise ne provoque pas un recul social sans précédent pour les salariés fragilisés. Trop d'entreprises s'attachent à restaurer leurs profits pour satisfaire leurs actionnaires plutôt qu'à pérenniser l'activité en France et à préserver l'emploi.

La semaine dernière, Bridgestone annonçait la fermeture de son site de Béthune. Pourtant, à aucun moment elle n'a eu recours aux outils proposés par le Gouvernement pour éviter cette situation. Depuis le mois de mars, les plans sociaux se multiplient : Auchan, Nokia, Air France. Au total, 345 plans de sauvegarde de l'emploi ont été lancés par des entreprises de plus de cinquante salariés.

Il faut bien entendu relancer notre économie, sauver le plus d'entreprises possible et préserver un maximum d'emplois. Le plan de relance prévoit d'ailleurs une baisse massive de la fiscalité pour les entreprises. Mais cela devra nous inciter à plus d'exigence encore vis-à-vis de ces dernières. N'oublions pas, surtout, de protéger les plus fragiles, et restons attentifs : la crise ne doit pas servir de prétexte à des abus. L'examen du budget au Parlement, dans les semaines à venir, doit être l'occasion de renforcer le soutien aux salariés mis en difficulté durant la pandémie.

Madame la ministre, que compte faire le Gouvernement pour protéger les salariés menacés et ceux qui ont perdu leur emploi ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour protéger les emplois, les salariés et nos concitoyens. Comme vous l'avez rappelé, au plus fort de la crise, le dispositif d'activité partielle a assuré la rémunération de près de 9 millions de Français ; fin juillet, ce n'était plus le cas que pour 2,5 millions. Désormais, le plan « France relance » nous offre des solutions visant à la fois à relancer notre activité et à protéger, dans la durée, nos emplois et nos compétences.

Comme vous, j'ai noté, depuis le début de la crise sanitaire, une hausse des plans sociaux. Soyons clairs : un

certain nombre étaient en préparation avant la crise. Sur ces dossiers, avec Bruno Le Maire et Agnès Pannier-Runacher, nous sommes très mobilisés pour veiller à la qualité du dialogue social et des réponses qu'il permet de faire émerger. Pour les entreprises faisant face à une baisse d'activité du fait de la crise sanitaire, nous disposons, dans le cadre de France relance, d'outils puissants, comme l'activité partielle de longue durée, qui permet d'éviter les licenciements en partageant l'activité entre tous les salariés et en renforçant leurs compétences grâce à la formation professionnelle.

Plusieurs branches sont en train de se saisir de cet outil : trois accords ont déjà été signés et plus d'une dizaine sont en cours de discussion. Pas moins de quatre-vingt-dix entreprises ont d'ores et déjà signé un accord, permettant ainsi de sauver des milliers d'emplois. Le Gouvernement est donc pleinement mobilisé pour relancer notre économie, créer de nouveaux emplois et protéger les salariés qui sont fragilisés, partout dans les territoires. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Delpirou](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3326

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 septembre 2020](#)